



LE 16

Groupe CFE-CGC au CESE

Conseil Economique, Social et Environnemental
Novembre & Décembre 2023 / N°12

Mandature 2021-2026



Les conseillers CFE-CGC

Véronique BIARNAIX-ROCHE
Valérie GAYTE
Fabrice NICLOUD
Djamel SOUAMI

Attaché du groupe CFE-CGC

Gaëtan METZGER
06 73 81 81 81

Conseil Economique, Social et Environnemental

9 place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
01 44 43 64 08

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
01 55 30 12 73

Contact

gaetan.metzger@lecese.fr
gaetan.metzger@cfecgc.fr

Réseaux sociaux

LinkedIn - [linkedin.com/in/cfecgcaucese](https://www.linkedin.com/in/cfecgcaucese)
Facebook - @CFECGCAuCESE
Twitter - @CFECGCAuCESE

L'Edito de la Présidente

Une année 2023 chargée en travaux, une mandature qui arrive à mi-mandat dans un contexte géopolitique particulièrement mouvementé...

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Au nom du groupe CFE-CGC au Conseil Economique, Social et Environnemental, je vous présente à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2024 Puissions-nous collectivement relever les grands défis de cette nouvelle année de manière apaisée dans l'intérêt général.

Le groupe CFE-CGC souhaite ensuite remercier l'ensemble des salariés, des élus confédéraux et fédéraux qui ont su accompagner nos travaux au CESE au cours de l'année 2023. **Ce n'est qu'au prix d'un travail collectif que nous réussirons à faire rayonner nos valeurs communes et notre corpus syndical.**

De nombreuses thématiques ont été traitées au cours de l'année 2023, dont voici une liste non exhaustive : Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ? ; Cannabis : sortir du statu quo, vers une légalisation encadrée ; Financer notre stratégie Energie Climat ; Inégalité de genre, crise climatique et transition écologique ; Développer le parasport ; Favoriser une gestion durable de l'eau en France face aux changements climatiques ; la prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement ; Fin de vie : Faire évoluer la loi... **Autant de thématiques variées qui démontrent encore une fois le caractère incontournable de la troisième assemblée de la République, celle du premier mot dans la construction et l'évaluation des politiques publiques.**

Pour différents motifs la gestion des flux migratoires est devenue un enjeu central pour l'Union européenne. Alors que les débats au Parlement ne laissent que peu de place à la sérénité, notre groupe appelle à ne pas oublier les principes de solidarité, de justice sociale et d'entraide dans la mise en œuvre des futures politiques migratoires. Le constat est fait dans [l'avis du CESE sur les migrations](#) qu'il existe un décalage flagrant entre la perception et la réalité des migrations. Plus que jamais il est nécessaire de déconstruire le discours qui s'installe dans notre société.

Pour rappel, le 11 octobre 2023, le CESE votait l'avis « 10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer », que j'ai eu l'honneur de corapporter. Cet avis a été adopté largement et est désormais accessible en cliquant [ici](#). Une courte vidéo de présentation des enjeux de cet avis est également disponible [ici](#). Au cours des dernières semaines, je me suis notamment rendu à Matignon et à l'Assemblée nationale pour présenter les principaux enjeux et les préconisations de cet avis. Plusieurs autres rencontres sont prévues en début d'année 2024. **Nous restons évidemment à votre disposition pour organiser des rencontres autour de cet avis.**

Je vous invite désormais à découvrir le nouveau numéro du bilan bimestriel de notre groupe CFE-CGC au CESE, reprenant nos activités des mois de novembre et décembre 2023 et restons à votre disposition pour vous rencontrer, vous présenter le fonctionnement du Conseil Economique, Social et Environnemental et approfondir les thématiques débattues.

Bonne lecture !

Véronique Biarnaix-Roche



*Fabrice Nicoud, Véronique Biarnaix-Roche (Présidente),
Djamel Souami, Valérie Gayte et Gaëtan Metzger*



SOMMAIRE

Edito de la Présidente	Page 1
Sommaire	Page 3
Trombinoscope	Page 4
PARTIE 1 : Actualités du Conseil Economique, Social et Environnemental	Page 5
→ Les rencontres du groupe CFE-CGC au CESE	Page 5
→ Promotion de l'avis « 10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer »	Page 6
→ Conférence - Maria RESSA, prix Nobel de la paix	Page 6
→ Erasmus des sociétés civiles	Page 7
→ Exposition « Femme, vie, Liberté » par Aménéh Moayed	Page 7
→ Colloque « Intelligence Artificielle, risques & opportunités ».	Page 8
PARTIE 2 : Les travaux du groupe au CESE	Page 9
→ Commission Affaires européennes et internationale - <i>Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires</i>	Page 9
→ Commission Territoires, Agriculture et Alimentation - <i>Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité</i>	Page 11
→ Commission Travail et Emploi - <i>Conciliation des temps de vie</i>	Page 12
→ Commission Education, culture et communication - <i>Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie</i>	Page 12
→ Commission Affaires sociales et santé - <i>Le financement de la perte d'autonomie</i>	Page 13
→ Commission Economie et finances - <i>Eau potable : des enjeux qui dépassent la tarification progressive</i>	Page 14
→ Commission de l'Environnement - <i>Face aux changements climatiques, accélérer une adaptation systémique et juste</i>	Page 15
→ Délégation aux Outre-mer - <i>Transition énergétique en Outre-mer</i>	Page 16
→ Délégation aux droits des femmes et à l'égalité - <i>Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle</i>	Page 17
→ Agenda des plénières	Page 18

Les conseillères et conseillers CFE-CGC au CESE



Véronique Biarnaix-Roche

*Cadre chez RIO TINTO
Présidente du groupe
CFE-CGC au CESE*

*Membre du bureau du
CESE*

*Commission Economie
et finances*

*Commission Territoires,
Agriculture et
Alimentation*

Délégation Outre-mer

Elle a débuté son parcours syndical en 2003, et est rattachée la fédération CFE-CGC Chimie.

Depuis plus de dix-huit ans, son engagement lui a permis d'exercer différents mandats syndicaux sur le terrain, puis de devenir Déléguée nationale à la Confédération au secteur du dialogue social et de la formation initiale, membre du bureau à la fédération CFE-CGC Chimie, engagement qu'elle a prolongé au niveau européen au sein de Rio Tinto.



Valérie Gayte

*Secrétaire Générale
Fédération Agro
Coordinatrice CFE-CGC
Nestlé*

*Commission Travail et
emploi*

Délégations Outre-mer

*Délégation aux droits
des femmes et à
l'égalité*

C'est en 1992, alors que Nestlé prend les commandes du groupe Perrier que lui naît la vocation syndicale.

En 2006, avec la restructuration juridique de Nestlé Waters France, elle saisit l'opportunité de participer au dialogue social de son entreprise. La CFE-CGC lui accorde sa confiance en la désignant déléguée syndicale.

En 2010, elle participe au lancement du Syndicat National des Industries Agro-alimentaires (SNI2A) dont elle est la présidente.



Fabrice Nicoud

*Président Fédération
CFE-CGC Métallurgie*

*Commission Affaires
européennes et
internationales*

Ingénieur et délégué syndical central CFE-CGC Airbus avion.

En 2016, il devient Secrétaire national de la Fédération CFE-CGC Métallurgie, avant d'endosser la responsabilité de Président en 2023.

De 2016 à 2019, il a été président de l'OPCAIM, organisme paritaire de financement de la formation pro de la métallurgie, puis de 2019 à 2021, trésorier de l'OPCO2i, organisme de financement de la formation professionnelle de l'industrie.



Djamel Souami

*Directeur général
CetteFamille*

*Commission Affaires
sociales et santé*

Président de l'Union des Directeurs de l'Assurance et de la Protection sociale jusqu'en juin 2023. L'UDAP est l'organisation syndicale CFE-CGC des cadres dirigeants des sociétés d'assurances, d'assistance, de courtage, des mutuelles et des organismes paritaires de protection sociale.

Il est membre du CA de Malakoff Humanis. Il a également siégé au CA de l'UNOCAM, de Klésia et du CTIP, dont il a assumé la présidence paritaire de 2017 à 2020 au titre de la CFE-CGC.

Il est aujourd'hui directeur général de CetteFamille, entreprise de l'économie sociale et solidaire.

PARTIE 1

Actualités du Conseil Economique Social et Environnemental

Les rencontres du groupe CFE-CGC au CESE

Le groupe CFE-CGC organise régulièrement des rencontres enrichissantes avec les équipes confédérales et fédérales. Ces rencontres, qui se tiennent principalement au sein du Palais d'Iéna, sont l'occasion privilégiée pour les membres de notre groupe de partager, échanger et débattre directement avec les représentants des diverses équipes.

Au cours des mois de novembre et décembre, nous avons notamment eu l'occasion d'accueillir deux délégations confédérales au Conseil économique, social et environnemental :

- Thierry PREFOL, François MICHALSKI de la fédération métallurgie et Nicolas BLANC, Secrétaire national CFE-CGC à la Transition Économique, ont participé au colloque « Intelligence Artificielle, risques & opportunités ». Une prochaine rencontre est prévue avec le groupe CFE-CGC pour poursuivre les échanges sur cette thématique. Des débats passionnants en perspective !
- Christine LE, secrétaire nationale chargée de la représentativité et du dialogue social, Jean-Michel PECORINI, président des assemblées confédérales et Jean SIRO, Chargé de mission Fonds paritaire.



De gauche à droite
Jean Siro, Jean-Michel Pécorini, Christine Lê,
Véronique Biarnaix-Roche et Valérie Gayte



De gauche à droite
Nicolas Blanc, François Michalski, Fabrice Nicoud
et Thierry Prefol

Promotion de l'avis

« 10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer »

Les membres du CESE se sont réunis le mercredi 11 octobre 2023 pour se prononcer sur l'avis « 10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer ». Une courte vidéo de présentation des enjeux de cet avis est également disponible [ici](#). Cette saisine intervenait après l'étude « [Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer : fractures et opportunités](#) » adoptée en octobre 2020, rapportée par Véronique BIARNAIX-ROCHE et Joël LOBEAU.

Nous veillerons attentivement à ce que le gouvernement prenne en considération et mette en œuvre les préconisations que nous avons émises et cela dès le Projet de loi de finances 2024. Il sera indispensable de mobiliser des ressources supplémentaires pour améliorer le pouvoir d'achat et renforcer la cohésion sociale en Outre-mer, avant que la situation de ces territoires ne devienne explosive.

Un nouveau chapitre s'est alors ouvert avec la promotion de l'avis auprès des acteurs de terrain, ainsi que des institutions. En sa qualité de co-rapporteuse, Véronique Biarnaix-Roche s'est notamment déplacée à La Réunion pour participer à une table ronde sur la proximité et l'accessibilité des services publics en Outre-mer, organisée dans le cadre des Rencontres des solidarités des Outre-Mer par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). Elle a également pris part à la table ronde intitulée « Les solidarités en Outre-mer : loin des yeux, loin du cœur ? » organisée lors du Salon des maires 2023. Les rapporteuses de l'avis vont également rencontrer Philippe VIGIER, Ministre délégué chargé des Outre-mer, afin de lui présenter les principaux enjeux des travaux du CESE. Par ailleurs deux rencontres à Matignon et à l'Assemblée nationale ont été organisées. Enfin, l'attaché du groupe CFE-CGC Gaëtan METZGER a présenté les grandes lignes de cet avis ainsi que le fonctionnement du CESE devant les Unions Régionales d'Outre-mer.



Rencontre avec Frédéric Joram, conseiller technique Outre-Mer de la Première ministre et Charles Clément-Fromentel, conseiller technique Petites & moyennes entreprises



Salon des Maires - Table-ronde « Les solidarités en Outre-mer »



Table-ronde « Pouvoir d'achat, proximité et accessibilité du service public en Outre-mer »

Conférence - Maria RESSA, prix Nobel de la paix 14 novembre 2023

Maria RESSA est une journaliste philippine et militante des droits de l'homme. Elle est principalement connue pour son travail en tant que co-fondatrice du média en ligne Rappler qui couvre de nombreux sujets politiques, sociaux et liés à la défense des libertés individuelles de toutes et tous.

Elle a reçu plusieurs prix pour son travail journalistique et pour son engagement en faveur de la liberté de la presse, mais a dû faire face à des pressions juridiques et à des accusations diffamatoires de la part du gouvernement philippin. Elle a également été lauréate du Prix Nobel de la paix en 2021, partagé avec le journaliste russe Dimitri MOURATOV, pour leur lutte en faveur de la liberté d'expression.



Maria Ressa travaille actuellement avec le comité de pilotage des États généraux de l'information (EGI), plus précisément sur les enjeux de l'information et le lien avec la démocratie. Cette conférence, introduite par Thierry Beaudet, président du Conseil économique, social et environnemental, et par Christophe Deloire, délégué général des États généraux de l'information, est disponible en cliquant [ici](#).

En juillet 2023, les Etats généraux de l'information ont été lancés à la demande du président de la République. L'objectif de cette initiative est de conduire un examen approfondi des problématiques liées à l'information et de formuler des propositions concrètes. Ces suggestions seront élaborées en vue de leur mise en œuvre aux niveaux national, européen et international. Prévus pour se dérouler de manière échelonnée entre octobre 2023 et mai 2024, ces États généraux représentent une étape cruciale dans la redéfinition du paysage médiatique contemporain.

Pour participer aux travaux de ces Etats généraux de l'information, vous pouvez vous rendre sur la plateforme dédiée en cliquant [ici](#).

Erasmus des sociétés civiles

Afin de renforcer encore le réseau de la société civile, et s'inspirant du programme Erasmus, ce projet vise à renforcer les échanges et la coopération entre le CESE et les CES nationaux grâce à la mobilité.

La première édition de cet Erasmus des sociétés civiles s'était tenue les 9 et 10 mai 2023, sur le thème de la sobriété énergétique numérique et environnementale. Cette rencontre avait notamment réuni des représentants d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Malte et de Bulgarie. La deuxième édition de l'Erasmus des sociétés civiles organisées s'est tenue le 21 novembre, à l'initiative du Conseil économique et social d'Espagne, sur la thématique « développement durable et Agriculture ». Lors de cette rencontre ont été abordés le rôle des femmes et des jeunes dans la dynamisation des zones rurales, la formation, l'amélioration des conditions de vie...

À terme, cette initiative a pour objectif de s'étendre à d'autres pays européens. L'élargissement de la liste des participants permettra d'aborder collectivement des problématiques transnationales telles que le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, les divers enjeux économiques et sociaux tels que l'inclusion sociale et l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette approche collective favorisera une action concertée visant à résoudre ces défis.

Exposition internationale « Femme, vie, Liberté » par Aménéh Moayedi

Le Conseil économique, social et environnemental a accueilli au mois de novembre 2023 une exposition de l'artiste Aménéh Moayedi intitulée « Femme, vie, Liberté ».

Cette exposition célèbre la mémoire de Mahsa Amini, une étudiante iranienne d'origine kurde décédée à l'âge de 22 ans le 16 septembre 2022 à Téhéran. Son arrestation par la police des mœurs pour « port de vêtements inappropriés » a entraîné une violente agression qui a conduit à sa mort. L'annonce de son décès a suscité d'importantes manifestations, tant au Kurdistan iranien que dans les milieux universitaires. Des mois après cette tragédie, Mahsa Amini demeure dans les mémoires, et des manifestations se poursuivent à travers le monde.

Cette exposition est l'initiative d'Aménéh Moayedi, une artiste iranienne établie à Paris. Via son compte Facebook, elle a lancé un appel aux graphistes pour créer des affiches, donnant ainsi naissance au collectif "Femmes Vie Liberté".

Pour voir ou revoir son travail, cliquez [ici](#).

Colloque « Intelligence Artificielle, risques & opportunités ». 15 novembre 2023

Le mercredi 15 novembre 2023, le Conseil économique, social et environnemental a organisé un [colloque dédié à l'intelligence artificielle](#). Cette journée a été marquée par des débats animés et des rencontres réunissant des experts venant de divers horizons, tous à la pointe des réflexions sur le sujet. L'événement a ainsi constitué une opportunité particulière de faire le point sur les nombreuses perspectives qu'offre le développement de ces outils, tout en mettant en lumière la nécessité de rester vigilants face aux éventuelles dérives.



Bien que souvent qualifiée d'invisible, le développement de l'intelligence artificielle est un véritable changement de paradigme. Cette irruption pose des questions :

- d'ordre économique (avec le nouveau capital de la donnée, et des frontières disciplinaires tendant à s'estomper) ;
- sur la transformation des modèles sociaux (avec un risque pour nos systèmes de solidarité collective) ;
- relatives à l'emploi mais surtout aux compétences et à la formation,
- d'organisation du travail (où l'homme doit définir sa place) ;
- de droit au sens de la responsabilité et d'éthique avec des choix engageant dans l'applicabilité des solutions proposées ;
- de transition énergétique (au regard des capacités de calcul et stockage exigées) ;
- de sécurité, de confiance et d'acceptabilité conférant à l'Etat d'adapter sa politique d'investissement et sa réglementation.

Les enjeux sont donc de taille et la CFE-CGC prendra toute sa part dans les réflexions à mener sur cette thématique.

Partie 2 – Les travaux du groupe CFE-CGC au CESE

Commission Affaires Européennes et Internationales

Saisine « Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires » - Commission suivie par Fabrice Nicoud

Les membres du CESE se sont réunis le mardi 28 novembre 2023 pour se prononcer sur l'avis « [Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires](#) ».

Pour différents motifs la gestion des flux migratoires est devenue un enjeu central pour les pays membres de l'Union européenne. Notre groupe appelle plus que jamais à ne pas oublier les principes de solidarité, de justice sociale et d'entraide dans la mise en œuvre des futures politiques migratoires.

Cet avis a le mérite d'éclairer factuellement les conséquences de l'immigration sur les sujets sociaux. Le constat est fait qu'il existe un décalage flagrant entre la perception et la réalité des migrations. Plus que jamais il est nécessaire de déconstruire le discours qui s'installe dans notre société.

L'immigration d'étudiants est une chance pour la France car elle contribue à la diversité intellectuelle, favorise l'innovation grâce à l'échange de connaissances et de compétences et renforce les liens internationaux en établissant des réseaux avec des professionnels du monde entier. En outre, ces étudiants souvent hautement qualifiés peuvent, après leurs études, contribuer à la croissance économique et à la compétitivité globale de la France mais également du pays d'origine.

La CFE-CGC souhaite toutefois émettre une alerte relative à la préconisation 8 et l'immigration dite « métiers en tension ». Ces derniers sont surtout le résultat de conditions de travail et salariales qui n'attirent pas le public

escompté ainsi que de critères de recrutement qui se sont durcis comme le rappelle les études DARES de 2022. L'acquisition d'un titre de séjour « métier en tension » ne serait donc qu'une réponse court-termiste, la réponse aux tensions de recrutement devant nécessairement passer par une réponse en matière de formation initiale et continue.

La CFE-CGC redoute que ce dispositif crée un nivellement par le bas des offres d'emploi proposées et des trappes à bas salaires. En outre, utiliser la politique migratoire pour résoudre ces tensions ne peut pas être satisfaisant.

Nous souhaitons enfin remercier les rapporteurs, l'ensemble des conseillères et conseillers ayant pris part aux travaux et l'administration pour la qualité de cet avis et des nombreux échanges.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur.

Pour revoir la séance plénière du mardi 28 novembre 2023, cliquez [ici](#).





Commission Territoires, Agriculture et Alimentation

- Commission suivie par Véronique Biarnaix-Roche
Saisine « Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité »

L'élevage français se trouve aujourd'hui face à des défis cruciaux pour assurer sa pérennité. Parmi ces enjeux, les impacts environnementaux et climatiques occupent une place centrale. Les émissions de gaz à effet de serre, la pollution des eaux, la préservation de la biodiversité, ainsi que l'alimentation des animaux et l'utilisation des terres, constituent des défis majeurs. La gestion des nuisances locales, telles que les bruits et les odeurs, s'avère également essentielle pour concilier développement agricole et qualité de vie des riverains.

Parallèlement, le bien-être animal émerge comme une préoccupation grandissante. Les conditions de vie dans les bâtiments agricoles, les interventions sur les animaux, les transports et l'abattage sont également au cœur des débats et soulèvent des préoccupations éthiques.

Les aspects sanitaires, tant pour les humains que pour les animaux, représentent un autre défi majeur. Les apports nutritionnels, la lutte contre l'antibiorésistance, la prévention des épizooties et zoonoses sont des enjeux de santé publique et animale qui nécessitent une attention constante.

L'organisation territoriale et les modes d'élevage soulèvent par ailleurs des questions importantes. Les modèles intensifs, la concentration géographique, l'impact sur l'emploi et les paysages agricoles nécessitent une réflexion approfondie pour garantir un équilibre durable.

Ainsi, la recherche en agriculture joue un rôle clé dans la résolution de ces défis. Il est impératif d'associer toutes les parties prenantes, des éleveurs aux scientifiques, pour développer des pratiques innovantes et durables. L'organisation territoriale doit favoriser des modèles agricoles respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la santé publique.

Par ailleurs, informer et sensibiliser les consommateurs revêt une importance capitale. En comprenant les enjeux liés à l'élevage, les consommateurs peuvent faire des choix éclairés, favorisant des pratiques agricoles plus durables. L'éducation du public contribue ainsi à la création d'une demande responsable et encourage les éleveurs à adopter des pratiques plus vertueuses.

Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité nécessite par conséquent une approche globale et collaborative. En intégrant les dimensions environnementales, éthiques, sanitaires et territoriales, tout en valorisant la recherche et l'implication des consommateurs, il sera possible de construire un avenir où l'élevage concilie productivité, durabilité et respect des écosystèmes.

Le projet d'avis sera présenté en séance plénière le 16 janvier 2024.

La dynamique actuelle du monde du travail est en pleine mutation et tente de concilier performance économique, bien-être des salariés, et adaptation aux nouveaux enjeux. La saisine de la Première ministre (disponible [ici](#)) témoigne de cette évolution, mettant en avant le développement du télétravail, du travail hybride, et l'exploration de solutions telles que la semaine sur 4 jours. Cette approche s'inscrit dans un contexte où des pays européens, à l'image de l'Espagne et du Royaume-Uni, initient des démarches expérimentales pour repenser la répartition du temps de travail au cours de la semaine.

Une première distinction s'impose dans cette réflexion : la semaine de 4 jours, qui réduit le nombre total d'heures de travail par semaine et la semaine en 4 jours, au sein de laquelle le même volume horaire est concentré.

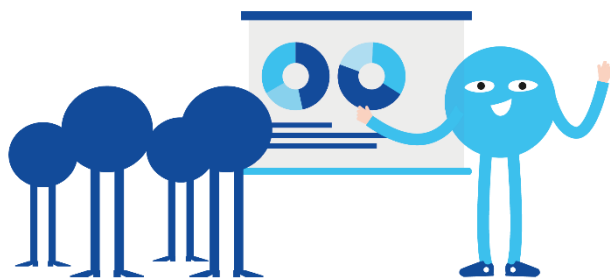
La mise en place de la semaine de 4 jours ne se fait pas sans défis. Si aucune impossibilité n'est a priori signalée, des difficultés émergent, variant selon les métiers et les secteurs d'activité. Certains postes, par leur nature, requièrent une présence constante, tandis que d'autres peuvent tirer parti de plus de flexibilité. Les secteurs avec des activités saisonnières pourraient nécessiter des ajustements.

Au cœur de cette transformation, la question de la santé des travailleurs émerge comme un enjeu majeur. La soutenabilité humaine de l'activité devient primordiale, avec la nécessité de repenser les conditions de travail pour éviter l'épuisement professionnel. Les avantages potentiels en termes de bien-être et de motivation des salariés doivent être équilibrés avec une vigilance accrue sur la charge mentale et physique induite.

Un aspect de la semaine sur 4 jours concerne les salariés de l'encadrement, notamment sous le régime des forfaits jours, dont le niveau d'horaires dépasse bien souvent les 35 heures par semaine.

En parallèle, pour que cette transition soit réussie, il est impératif de renforcer le droit à la déconnexion. Il sera nécessaire d'être attentif à ce point car la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle peut facilement s'estomper.

Pour concilier performance économique et qualité de vie au travail, il est impératif d'anticiper les impacts sur les métiers, les secteurs, et d'adopter des mesures garantissant la santé et le bien-être des travailleurs, tout en préservant un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.



Commission Education, culture et communication

Saisine « Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie » - Notre groupe n'est pas représenté

Les Etats Généraux de l'information (EGI), de quoi parlons-nous ?

En juillet 2023, les Etats généraux de l'information ont été lancés à la demande du président de la République.

L'objectif de cette initiative est de conduire un examen approfondi des problématiques liées à l'information et de formuler des propositions concrètes. Ces suggestions seront élaborées en vue de leur mise en œuvre aux niveaux national, européen et international. Prévus pour se dérouler de manière échelonnée entre octobre 2023 et mai 2024, ces États généraux représentent une étape cruciale dans la redéfinition du paysage médiatique contemporain.

Le Conseil économique, social et environnemental est partenaire de ces États généraux de l'information et remettra un avis par sa Commission éducation, culture et communication.

Les Journées délibératives au CESE auront lieu les 27 et 28 janvier, ainsi que les 3 et 4 février 2024. Enfin, la clôture et la restitution finale des états généraux de l'information auront lieu en juin 2024.

Pour continuer à suivre les travaux, cliquez [ici](#).

Et la saisine au Conseil économique, social et environnemental ?

L'accès à une information rigoureuse, fiable, indépendante et pluraliste est un pilier fondamental de la démocratie, favorisant le lien social, assurant la qualité du débat public et permettant à chaque citoyen d'exercer sa citoyenneté en toute lucidité.

Cependant, face aux profondes transformations dans notre rapport à l'information et à la méfiance envers les médias et les institutions, il sera important de trouver des solutions pour préserver sa qualité et son indépendance.

En octobre 2023, le Conseil économique, social et environnemental a lancé une vaste consultation citoyenne dans le cadre des Etats Généraux de l'Information pour recueillir les opinions et idées des citoyens.

Les deux priorités majeures des travaux de la commission seront de garantir l'indépendance de l'information et de restaurer la confiance du public.



En France, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus devrait tripler d'ici à 2050. À cette échéance, 2,2 millions de citoyennes et citoyens français se retrouveront en situation de perte d'autonomie, contre 1,3 million en 2020. Diverses études ont été consacrées à la question de la dépendance, adoptant des approches variées et explorant différents angles. Le Conseil Économique, Social et Environnemental lui-même a pris position à plusieurs reprises.

Selon la CFE-CGC, le financement alloué à cette branche demeure insuffisant pour couvrir les dispositifs existants, ne permettant pas la mise en œuvre d'une politique d'envergure dans ce domaine. En plus de l'augmentation prévue de 0,15 % de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) en 2024, le financement s'effectue principalement par le transfert de ressources des branches maladie et famille.

La CFE-CGC préconise la mise en place d'une assurance obligatoire de base donnant droit à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) rendue accessible sans condition de ressources afin de favoriser la mutualisation. Mais pour qu'un financement complet et efficace soit défini, il faudra favoriser l'émergence d'assurances complémentaires, comme c'est déjà le cas sur la santé, qui viendront réduire d'autant le reste à charge des familles.

Un financement supplémentaire est indispensable, relevant de la solidarité nationale et impliquant l'ensemble des acteurs économiques, y compris les entreprises et non seulement les salariés. De plus, il incombe à l'État de définir clairement le périmètre des dépenses publiques. Pour la CFE-CGC, le socle de financement de la perte d'autonomie doit reposer le plus largement possible sur la solidarité nationale.

Les membres de la commission ont notamment auditionné des représentants des structures gestionnaires (Ehpad et domicile) et des représentants des organisations interprofessionnelles de salariés. La CFE-CGC a pris part à cette seconde table-ronde par la voix d'Agnès Colonval, déléguée nationale à la protection sociale. Nous la remercions de sa participation aux travaux de la commission. **Dans la suite de cette audition par la commission affaires sociales et santé, le Conseil économique, social et environnemental a produit une interview disponible en cliquant [ici](#).**



Audition d'Agnès COLONVAL au Conseil économique, social et environnemental

Commission Economie et Finance - Commission suivie par Véronique Biarnaix-Roche **Plénière sur la saisine « Eau potable : des enjeux qui dépassent la tarification progressive ».**

Les membres du CESE se sont réunis le mercredi 29 novembre 2023 pour se prononcer sur l'avis « [Eau potable : des enjeux qui dépassent la tarification progressive](#) ».

Le modèle de la tarification progressive est un modèle vertueux à la base, et avait tout son sens dans la période 2000-2020. Cette logique semble pourtant dépassée aujourd'hui car la prise de conscience sociétale rebat chaque année les bases globales de consommation et semble mettre à mal les équilibres économiques de l'ensemble des acteurs.

La logique de la tarification progressive vise donc uniquement le consommateur pour le sensibiliser à l'usage de la ressource mais doit aussi s'accompagner d'un système d'adéquation économique pour les acteurs de l'eau afin de favoriser chez ces derniers des solutions durables de la gestion de la ressource.

De plus, la mise en place de cette tarification progressive doit nécessairement prendre en considération les inégalités territoriales en termes de moyens. Il est donc impératif de mettre en œuvre des mécanismes de compensation pour les divers territoires ou les ménages disposant de ressources plus limitées.

Le succès de ce système repose également sur l'adhésion du citoyen, nécessitant un effort important dans le partage transparent de l'information sur la tarification et ses bénéfices. En insistant sur une communication claire et accessible, les citoyens seront à même de mieux comprendre l'importance de leur contribution individuelle à la gestion durable de l'eau.

Dans les industries, la CFE-CGC recommande que les représentants du personnel soient impliqués dans les démarches visant à respecter cet objectif car elles peuvent avoir des conséquences sur les processus industriels ou les conditions de travail. Enfin, nous souhaitons saluer la grande qualité de la contribution de la délégation aux Outre-mer à cet avis. L'accès à l'eau est un droit fondamental qui doit être juridiquement « opposable » comme cela a été proposé par le CESE. Il n'est que temps de mettre en œuvre cette préconisation au sein de ces territoires.

Le groupe CFE-CGC au CESE a voté en faveur de cet avis.

Pour revoir la séance plénière du mercredi 29 novembre 2023, cliquez [ici](#).



Le CESE s'est réuni le mardi 14 novembre 2023 pour se prononcer sur l'avis « [Face aux changements climatiques, accélérer une adaptation systémique et juste](#) ». L'avis proposé soulève une question simple. Comment nous adapter à un monde qui subit des changements climatiques alarmants, qui ne connaissent ni frontières, ni limites ?

Ces bouleversements menacent non seulement notre environnement, mais également la cohésion sociale sur tous les territoires, en métropole comme en Outre-mer. Les signes de ce dérèglement de notre planète et de perte de biodiversité interpellent profondément. Pour y répondre, nous devons trouver des mesures d'adaptation appropriées pour préserver nos modes de vie et notre écosystème. Il en va de nos conditions de vie futures et de celles de générations à venir. Ce défi climatique et environnemental pourra être relevé grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes pour parvenir à un équilibre entre justice sociale et climatique permettant d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail.

Pour répondre à ces défis, le CESE propose de donner un statut, une gouvernance transparente et un portage politique clair au Plan national d'adaptation au changement climatique. Ce plan représente bien plus qu'une simple feuille de route : il incarne nos valeurs de justice sociale et de démocratie environnementale. Nous croyons fermement en l'importance de garantir à chaque citoyenne et citoyen l'accès à un environnement sain et équitable et soutenons ces préconisations.

Dans notre quête d'une transition plus juste, il sera également nécessaire d'accompagner les plus vulnérables de notre société. Nous devons être guidés par un sentiment de solidarité accrue entre les personnes, les territoires et les secteurs, tout en veillant à la disponibilité des ressources naturelles, institutionnelles, humaines et financières nécessaires à cette entreprise collective. Par ailleurs, il sera impératif que les investissements économiques suivent cette voie, en soutenant des initiatives durables et équitables.

Nous soutenons également les préconisations qui appellent à l'élaboration de plans d'action robustes pour faire face aux changements climatiques et à la réalisation d'analyses approfondies de l'exposition aux risques climatiques. L'objectif sera également d'éviter les mal-adaptations, en garantissant que chaque mesure prise soit réfléchie, efficace et respectueuse de notre environnement fragile.

Ensemble, en unissant nos efforts, nous serons en mesure de surmonter ces défis colossaux et de protéger notre planète pour les générations futures tout en préservant la cohésion sociale, pilier de notre société.

Le gouvernement aura désormais la responsabilité de faire en sorte que nous puissions, toutes et tous, vivre dans un monde où l'harmonie entre l'homme et la nature est restaurée.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cet avis.



Délégation aux Outre-mer

- Délégation suivie par Véronique Biarnaix-Roche et Valérie Gayte

Saisine « Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer »

Les onze territoires ultramarins français partagent une caractéristique commune : une forte dépendance aux énergies carbonées. Face à l'urgence climatique, l'autonomie énergétique émerge comme un enjeu stratégique à atteindre d'ici 2030. Les Outre-mer, cependant, bénéficient d'atouts considérables dans le domaine des énergies renouvelables.

En considérant les impacts économiques de cette transition, il devient essentiel de mobiliser de manière efficace les financements publics et privés disponibles, stimulant ainsi l'innovation et la création d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables. Améliorer la performance énergétique et promouvoir la sobriété énergétique à travers des incitations financières et des normes strictes contribuera à forger un avenir plus durable.

Parallèlement, le développement de filières d'excellence telles que SWAC (Sea Water Air Conditioning), les micro-réseaux, le biogaz et la géothermie offre des solutions innovantes et durables pour diversifier les sources énergétiques et répondre aux besoins croissants. Par ailleurs, la question de la production nucléaire, notamment à travers les petits réacteurs modulaires, suscite un débat parmi les populations. Enfin, explorer le couplage avec la filière hydrogène pourrait offrir une solution complémentaire pour maximiser l'efficacité énergétique et réduire les émissions. **Le projet d'avis sera présenté devant l'assemblée plénière au premier trimestre 2024.**

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité

Saisine « L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle »

Délégation suivie par Valérie Gayte

La note de cadrage indique que l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) est « une éducation à une citoyenneté complète promouvant des relations affectives saines, l'impératif de consentement, la reconnaissance des orientations sexuelles et des minorités de genre et la lutte contre les inégalités ».

La loi française prévoit des dispositions en matière d'éducation à la sexualité, mais des carences dans son application semble se vérifier sur le terrain. La loi la plus pertinente à cet égard est la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. Cette loi a introduit des mesures visant à promouvoir l'éducation sexuelle et la contraception en France. Elle a notamment renforcé l'accès à l'information sur la sexualité et la contraception, en particulier pour les mineurs.

De plus, le ministère de l'Éducation nationale en France a mis en place des programmes d'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires. Ces programmes visent à informer les élèves sur les questions relatives à la sexualité, à la contraception, à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et au respect mutuel. L'objectif est d'aider les jeunes à acquérir des connaissances et des compétences pour une vie sexuelle responsable et épanouie.

L'objectif du CESE est donc d'identifier les acteurs concernés et actrices concernées, les freins à la mise en œuvre de ces politiques, les résistances, bonnes pratiques et les pistes d'amélioration.

AGENDA DES PLENIERES & EVENEMENTS

Mardi 16 janvier 2024	<p>Élection d'une ou d'un Secrétaire du Bureau du CESE</p> <p>---</p> <p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité »</p>
Mardi 30 janvier 2024	<p><u>« Rencontres du CESE »</u></p> <p>sur « Articulation des temps et évolutions de l'organisation du travail »</p>
Mardi 13 février 2024	<p>Présentation du Baromètre CEVIPOF de la confiance politique</p>
Mardi 12 mars 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer »</p>
Mercredi 13 mars 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie »</p>
Mardi 26 mars 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Quel financement de la perte d'autonomie ? »</p>
Mardi 9 avril 2024	<p>Bilan de mi-mandature</p>
Mardi 11 juin 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« La Francophonie contemporaine à la croisée des défis économiques et numériques : quels futurs enjeux privilégier »</p>
Mardi 23 avril 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Articulation des temps et évolutions de l'organisation du travail »</p>
Mardi 14 mai 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Quel avenir pour le Pacte vert ? »</p>
Mardi 28 mai 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Quels modèles de financement du monde associatif pour consolider sa place ? »</p>
Mercredi 29 mai 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« Se loger pour exercer une activité de courte durée dans les territoires marqués par la saisonnalité »</p>
Mardi 11 juin 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« La Francophonie contemporaine à la croisée des défis économiques et numériques »</p>
Mardi 10 septembre 2024	<p><u>Adoption du projet d'avis</u></p> <p>« L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle »</p>



Notre équipe reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires et à votre écoute pour toutes propositions d'amélioration de ce format